VOL. XLVIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 8 JANVIER 1919 — No. 7

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adre... :
...e Manitoba
...E PROVENCHER
SAINT-... - MANITOBA
Té... Main 3377

LE ROLE DU PAPE

Nous croyons ne pouvoir faire mieux que de demander à nos lecteurs de lire attentivement les deux articles suivants, du journal canadien le plus autorisé à parler sur ce sujet.

De longs commentaires seraient inutiles et incapables de produire une plus grande clarté.

Il est du devoir des fils de se ranger autour de leur père attaqué et de se renseigner sur l'oeuvre qu'il a accomplie.

Le Pape est notre père.

BENOIT XV JUSTE ET COURAGEUX

(L'Action Catholique)

Il y a des esprits qui,—fidèles à la méthode de leurs semblables d'accepter les yeux fermés certaines opinions courantes sans prendre la peine de les contrôler—se sont empressés de faire leur la formule: Le Pape a cru devoir rester neutre durant la guerre, il n'a rien à voir dans les négociations qui doivent aboutir à la paix.

CEUX QU'ILS SUIVENT

Les mauvais journaux du pays brodent, depuis quelques semaines, avec ensemble sur ce thème. Ils ne font d'ailleurs que répéter, en les variant, les inepties contenues dans un phamblet qu'on fait circuler chez nous depuis assez longtemps. Il nous vient de Los Angeles, Californie, et porte comme signature celle d'un prétendu belge catholique. L'ouvrage entier se trouve résumé dans la phrase suivante de la préface, qui en trahit éloquemment le pourquoi et le but.

"Cette dissertation peut être comprise comme une critique, même une condamnation juste et sévère de l'attitude du Pape durant cette guerre, au cours de laquelle il aurait pu, et il aurait dû jouer un rôle aussi important que noble, au lieu de s'obstiner dans une neutralité qui, interprêtée comme elle doit l'être, trahit de la sympathie pour la cause allemande."

Et voilà.

Comme on le ... des esprits forts de chez nous n'ont même pas le mérite de l'ori... dans leur erreur aussi odieuse que ridicule. Ils ne font que s... sophistes de l'espèce de celui de Los Angeles, et ce n'est à l'h... de leur intelligence, ni de leur loyauté; ou les disciples d'(... de chez nous, qui deviennent jaunes à la seule pensée que le ... est le principal auteur de la libération de M. le docteur Bélar... Cela est de nature à ne les relever ni dans leur estime, ni dans ... public.

CLOUES AU ...R

Au d...er congrès de la "Croix", à Paris, Mgr Vanneufville a propreme... cloué au mur les mangeurs de pape de son pays,—ils ressemblent étrangément à ceux du nôtre,—; et à la dernière assemblée générale des confrères de la S. Vincent de Paul au Patronage, dimanche, M. le chanoine Hallé de Québec a exécuté les nôtres avec non moins de succès, en énumérant brièvement tous les bienfaits du pontife de Rome durant les quatre dernières années.

L'IMPARTIALITE

Bornons-nous, pour aujourd'hui à montrer, avec Mgr Vanneufville, comme le Saint-Père *a vraiment exercé, en ces années tragiques, le rôle qui convient à la première autorité morale du monde, parce qu'il a observé scrupuleusement, d'une façon incontestable et évidente, les exigences de l'impartialité.*

Qu'est-ce d'abord que l'impartialité? N'est-ce pas cette disposition morale en vertu de laquelle, en face d'un conflit qui met aux prises des individus ou des corps moraux, des peuples ou des gouvernements, nous réglons nos jugements non sur des considérations de personnes, mais sur la seule justice et la seule équité.

LA POSITION DU PAPE

Les plus cyniques détracteurs du Pape n'ont point encore osé prétendre qu'il a eu quelque chose à faire avec la déclaration de la guerre. L'exclusion du Saint-Père des "conférences de la Haye", où il aurait pu préparer l'arbitrage seul capable de rendre impossible la dernière guerre; le fameux article 15 du traité, mis à jour par les révolutionnaires russes, et qui prétendait interdire au Pape toute intervention dans les questions qui se rapportent à la guerre ou à la paix, montrent comme on était peu disposé à accepter ses avis ou à recevoir ses plaintes.—*"On a fait comprendre qu'on ne demandait pas l'avis du Saint-Siège, et qu'on n'entendait pas en tenir compte, si le Saint-Siège essayait de le donner*... affirmait au lendemain de la déclaration de la guerre, un homme au courant de la pensée intime de l'ambassadeur d'Autriche à Rome.

Mis en face d'une situation définie, à la création de laquelle il était resté complètement étranger, le Pape est resté fidèle à son rôle de justice et de miséricorde.

LE PAPE A SEME

L'Univers, distrait ou passionné, par le fracas des batailles, n'a guère entendu ses paroles, mais cela ne l'a pas empêché de semer par le monde ce que Mgr Vanneufville appelle de ces *"idées forces" que rien ni personne ne peut empêcher ensuite de s'imposer à la conscience humaine, et qui, bon gré mal gré, l'orientent irrésistiblement* Et qui osera prétendre que ces *idées forces* ne valent pas cent et mille fois celles jetées à grands fracas dans les esprits par certains grands chefs politiques, idées qui embarrassent tant les gouvernements aujourd'hui, parce qu'elles sont grosses d'anarchie et de doctrine de son Maitre, le représentant du Christ eut le courage de les dire lorsquelles devaient être dites, quelque colère qu'elles dusent souleverr chez les puissants.

IL A SEME AVEC COURAGE

En 1915, l'Allemagne ne passait pas précisément pour vaincue. Au contraire elle prétendait bien imposer sa paix à elle, garder les terres qu'elle désirait depuis longtemps et subjuger les populations. Et cependant à la première parole prononcée par le chancelier de Bethmann-Hollwegg pour tenter de légitimer l'invasion de la Belgique: *Nous nous trouvions de legitime défense;* le Pape répondit: *Il n'est jamais permis à personne, pour quelque motif que ce soit, de violer la justice*...

Quelques mois plus tard, le 22 juillet 1915, Benoit XV renchérissait encore sur ses premières paroles. Malgré que les Allemands, toujours en excellente posture au point de vue militaire, n'eusent rien diminué de leurs prétentions, il disait, dans son exhortation apostolique aux peuples belligérants et à leurs chefs:

"Qu'on y réfléchisse bien, les nations ne meurent pas; humiliées et opprimées, elles portent, frémissantes, le joug qui leur est imposé, préparant la revanche et se transmettant de génération en génération un triste héritage de haine et de vengeance. Pourquoi ne pas peser, dès maintenant, avec une conscience sereine, les droits et les justes aspirations des peuples?..."

Enfin en 1917, au lendemain de la débâcle russe, la situation des Alliés était moins brillante que jamais, et beaucoup alors, même parmi les caractères les mieux trempés, se sont demandés si ce n'était pas la fin. Et cependant c'est le moment que choisi S. S. Benoît XV pour publier sa note du 7 août 1917, où il visait aux moyens de *"substituer la force morale du droit à la force matérielle des armes"*: La presse pan-germaniste disait alors rageusement du Pape qu'il se faisait *le fourrier de l'Entente*, et du cardinal d'Etat que *son attitude et son langage devenaient décidément intolérable pour le peuple allemand*...

* * *

En voilà assez, croyons-nous, pour pouvoir clore ici cet article en répétant à l'adresse de nos gobeurs esprits forts les paroles de Mgr Vanneufville:

—*"Si l'impartialité pontificale avait paru contestable un seul moment, comment le Souverain Pontife eût-il pu rappeler à l'Allemagne, dans le temps où elle se croyait triomphante, et la souveraineté imprescriptible de la justice, et les droits de tous les peuples à garder leur indépendance, et les requêtes précises de l'équité dans la reconstitution solide de l'ordre international.*

BENOIT XV MISERICORDIEUX

Au debut de ce mois-ci, *l'Osservatore Romano* publiait la note suivante:

"De nombreuses sollicitations continuent à affluer à la Secrétairerie d'Etat en vue d'obtenir des nouvelles de soldats disparus ou prisonniers et des recommandations pour le rapatriement des prisonniers de guerre. Nous sommes autorisés à noter que dans l'état actuel des choses le Saint-Siège est dans l'impossibilité de poursuivre avec succès son oeuvre charitable, laquelle, d'ailleurs, dans le plus grand nombre des cas, ne pourrait à présent être que superflue".

Cette oeuvre actuellement superflue, dont parle *l'Osservatore Romano*, le Pape la poursuivait depuis les premiers jours de la guerre.

Il ne pouvait pas arrêter la tuerie, empêcher les ruines; il ne pouvait qu'être le hérault du droit et de la justice, nous avons vu hier qu'il le fut; il pouvait aussi s'employer aux oeuvres de miséricorde; nous allons voir aujourd'hui avec quelle persévérante ardeur il s'y appliqua.

LES LETTRES AU VATICAN

Dès les premières semaines de la guerre, les lettres commencèrent à affluer au Vatican. Brusquement placées en face d'une situation à laquelle les gouvernements ne pouvaient rien, ballottées au milieu d'une société croulante en laquelle aucun des appuis ordinaires n'était resté debout, les populations affolées recouraient au Pape. Vers ce souverain sans armée, sans marine, sans Etats, se tournèrent tout naturellement les yeux de tous les opprimés, de tous ceux que la force écrasait: Vieillards, femmes, enfants, malades, prisonniers, pauvres, riches, tous égaux dans la douleur, le dénuement, l'angoisse et le besoin, crièrent vers Rome.

La Secrétairerie d'Etat, malgré son organisation si parfaite, fut bientôt submergée sous les flots d'une correspondance qui augmentait tous les jours: Une mère demandait qu'on la renseigne sur le sort de son fils disparu; une épouse priait qu'on lui dise où adresser des lettres à son mari prisonnier; un prêtre, un évêque suppliaient le Saint-Père d'intervenir d'urgence pour soustraire de malheureuses victimes au poteau d'exécution; les otages réclamaient; des parents affolés suppliaient le Père, de Rome, d'arrêter les déportations qui arrachaient de leurs bras leurs filles et leur tout jeunes garçons.

Heureusement quelques centaines de Romains s'offrirent à venir aider les secrétaires de Sa Sainteté; ils sont restées courageusement au poste jusqu'à la fin, s'astreignant à un travail acharné par simple esprit de charité, car ils ne recevaient aucune rémunération. Des bureaux de correspondance s'ouvrirent à Paderborn, en Prussie, à Fribourg, en Suisse, à Vienne, en Autriche, etc.

LA TENACITE PAPALE

Aucune lettre ne fut négligée, et chaque demande reçut une attention minutieuse. S'agissait-il de l'échange d'un prisonnier de l'Entente, par exemple, le Pape écrivait ou télégraphiait à ses nonces de Munich, de Vienne ou de Constantinople, qui amorçaient les négociations. L'Allemagne et ses alliés opposaient d'abord un refus catégorique; mais le Pape ne cessait de revenir à la charge et de varier ses moyens jusqu'à ce que sa demande ait été écoutée. Tel fut le cas pour le Dr Béland; tous les pourparlers à son sujet eurent lieu par l'intermédiaire de Benoît XV.

DES CHIFFRES

M. le chanoine Hallé le démontrait chiffres en main, dimanche soir-dernier, de mars 1915 à novembre 1916, le Pape obtint des belligérants l'échange de 11,000 prisonniers de guerre inaptes au service militaire. Les civils n'échappaient pas à la sollicitude du Saint-Père. En un seul mois, grâce à ses instances, 20,000 d'entre eux purent passer de l'Allemagne dans le midi de la France. Les journaux de l'époque ont décrit la joie de ces malheureux, arrachés à des prisons dont ils n'espéraient plus sortir vivants; mais aucun journal n'a laissé soupçonner que le Pape était l'auteur réel de leur bonheur.

Qui, en Amérique a entendu parler de *il treno del papa*, ce convoi de chemin de fer qui ramenait chaque semaine des milliers de prisonniers italiens dans leurs foyers. C'est à la demande de Benoit XV que l'Autriche avait consenti à renvoyer chez eux, *sans exiger d'échange*, tous les prisonniers italiens menacés de tuberculose.

On a vanté beaucoup la générosité américaine, et on a eu raison mais elle restait, malgré tout, au-dessous des besoins lorsque, au moins d'octobre 1916, M. Herbert Hoover, président de la Société de Secours belge, pria le Saint-Père de vouloir bien s'intéresser au sort d'un million et demi d'enfants belges menacés de mourir de faim. La première réponse du Pape, fut d'envoyer $2,000 par retour du courrier, puis son intervention fut si efficace qu'on put, en très peu de temps, expédier aux pauvres affamés des vivres pour une valeur d'un demi million.

QUI?... LE PAPE

Et la Galicie, et la Pologne, et la Serbie dont les souffrances ont été inénarrables, qui les a secourus? Et la malheureuse Arménie, qui a tenté de faire cesser le son martyre? Et le Liban, qui l'a présrvé de la ruine?

Le Pape.

Qui a obtenu l'hospitalisation en Suisse de certains prisonniers que l'on ne voulait pas libérer?—Le Pape.

Qui réussit à établir une correspondance entre les malheureux des régions envahies et le reste du monde?—Le Pape.

Qui obtint que les tombes des soldats anglais et français fussent respectées, après la retraite des Alliés aux Dardanelles?—Le Pape.

Qui parvint à feire cesser le travail dominical auquel étaient astreints les prisonniers de guerre?—Le Pape.

Et si la trève de Noël en 1914, n'a pas été observée, est-ce la faute du Pape qui l'avait demandée, ou de la Russie qui seule n'a pas voulu s'y plier?

Et si le feu n'a pas cessé trois heures par semaines, afin de permettre de donner aux milliers de cadavres une sépulture décente au lieu de les laisser écharper par les obus, est-ce la faute du Pape qui avait multiplié les efforts pour en arriver à l'établissement de cette règle si chrétienne?

* * *

Au milieu de l'ouragan de haines qui vient de passer sur le monde et l'a secoué durant quatre ans, le Pape de Rome a continué de prêcher la loi d'amour. Voilà pourquoi ceux qui vivent de la haine le poursuivent de la leur; mais le Maître de là-haut l'a dit: Bénis soient les miséricordieux.

UNION SACRE

La victoire des nos armes et, plus particulièrement, la libération des provinces perdues en 1871 ont été célébrées, par la population parisienne, avec un enthousiasme et un accord parfait, dont une des manifestations surtout doit être soulignée.

Je veux parler du cortège organisé le dimanche 17 novembre, à travers les Champs-Elysées et les Tuileries, par l'Union des Grandes Associations Nationales Contre la Propagande Ennemie. Cette union témoigne éloquement de la fidélité de l'âme française aux sentiments patriotiques et fraternels qui, dès le 4 août 1914, effacèrent les discordes et les divisions dont nous avions tant souffert. Elle affirme, en même temps, que ces sentiments nouveaux, qui nous ont procuré la victoire sur les champs de bataille, resteront assez forts et assez vivaces pour nous assurer l'ordre et l'harmonie dans les labeurs de la paix.

Mes lecteurs se souviennent peut-être de l'association qui se créa, au lendemain même de la mobilisation, pour subvenir aux nécessités multiples et douloureuses que la guerre allait provoquer. Ce fut le Comité du Secours National. Au soin de ce grand conseil de la charité française, on vit se fondre et s'embrasser toutes les opinions, tous les partis, jusque là déchirés. Les représentants de la Société de St-Vincent de Paul y coudoyaient ies délégués de la Ligue redicale des Droits de l'homme. L'association royaliste de l'Action française y siégeait à côté du groupement révolutionnaire de la Confédération générale du Travail. Et pour mieux marquer l'esprit de cet organisme nouveau, son président fit un appel très pressant au Cardinal archevêque de Paris, dont la présence, affirmait-il, était hautement nécessaire. Le Cardinal accepta. Il n'ent jamais à s'en repentir.

Le Comité du Secours National, qui a recueilli et répandu des millions, s'est toujours montré à la hauteur de l'inspiration qui l'avait fait naître et du but qu'il s'était assigné. Sa permanence, à travers quatre années de guerre, est une des preuves de la réalité et de la continuité de l'Union nationale.

Or, ce que le Comité du Secours National a voulu et a réalisé sur le terrain du dévouement, l'Union des Grandes Associations Françaises Contre la Propagande Ennemie s'est proposée de le faire dans le domaine de la haute politique. Et, par cette expression de haute politique, j'entends l'action qui, s'élevant au-dessus des programmes et des intérêts des partis, veut, conformément à l'étymologie du mot "politique", assurer le plus grand bien du peuple et de l'Etat. Et, le plus grand bien du peuple e tde l'Etat, pendant la période tragique dont nous sortons à peine, c'était avant tout l'endurance et l'union de tous les citoyens, leur cohésion patiente et généreuse autour du drapeau.

Quand la nouvelle association se créa, au printemps de 1917, à la suite d'une solennité patriotique à la Sorbonne, où Mgr Baudrillart représenta éloquemment les catholiques, ces forces morales, qui sont nécessaires à la victoire, étaient sinon ébranlées, du moins menacées. La propagande ennemie, non contente de diffamer la France auprès des populations neutres, avait entrepris d'entamer le peuple français lui-même. Grâce aux espions qu'elle avait réussi à maintenir au milieu de nous, grâce aux traitres qu'elle avait soudoyés dans les basfonds de la politique et de l'anarchie, cette propagande insidieuse et venimeuse essayait de poursuivre, à l'arrière et même au front, une campagne défaitiste, propre à nous entrainer vers la méfiance, la débandade et la défaite.

C'était au lendemain de la Révolution russe, et l'aide américaine n'apparaissait alors, à l'horizon, que comme une perspective lointaine et presque douteuse. L'heure était singulièrement grave.

C'était pourquoi l'Union fut créée.

Sa compositoin se modèla sur celle du Secours National. Elle groupa, dans un Comité unique et singulièrement uni, sur une formule commune et pour un but commun, les associations les plus diverses, et hier les plus opposées. Comme au sein du grand Comité charitable, on y vit, se confondant avec un plein accord, la Ligue des Patriotes et les Syndicats socialistes. Les catholiquse devaient occuper leur place; on les y appela. Ils y furent représentés par le Comité Catholique de Propagande Française à l'Etranger, et le directeur de ce Comité, Mgr Baudrillart, devint l'un des vice-présidents de l'Union.

On le voit, c'était, après deux ans et demi de guerre, l'exacte répétition, sur un nouveau terrain, de l'effort accompli, contre la misère, au début des hostilités. Et, de même que le Secours National, l'Union Contre la Propagande, au cours de ses travaux, devait garder une cohésion conforme à ses origines.

Quel a été le résultat de la noble campagne entreprise par les meilleurs Français et dont l'Union fut à la fois l'une des manifestations et l'un des artisans, le monde entier le sait aujourd'hui. Contre le patriotisme éclairé et vibrant de la nation réveillée, la propagande ennemie se brisa, comme s'étaient brisées les armées du Kaiser devant nos armées reformées sur la Marne. La terrible et glorieuse année 1918 devait trouver la France aussi confiants et intrpide dans les heures les plus angoissantes, que digne et magnifique aux jours de triomphe.

L'Union Sacrée, soutenant le génie des chefs et la vaillance des soldats,, devait, avec la grâce de Dieu, terrasser la puissance germanique.

* * *

Mais c'est ici qu'apparait le changement radical et profond qui s'est opéré dans la mentalité française; c'est ici qu'on peut mesurer la force des sentiments d'union nationale qui ont rapproché les Français sous la ménace ennemie.

L'Union des Grandes Associations, s'étant constituée pour soutenir le moral français jusqu'à la victoire, ne devait-elle pas se dissoudre au jour même du triomphe? Sa tâche accomplie, le jour de son plus grand succès ne devait-il pas marquér l'heure de sa mort?

Les hommes d'opinions et de partis si divers, unis dans le Comité, en ont jugé tout autrement. Ils ont estimé que leur mission, loin d'être achevée, ne faisait qu'entrer dans une phase nouvelle. Ils ont compris que l'Union Sacrée, notre force au milieu des combats, restait notre armature et notre ciment dans la reconstruction pacifique et laborieuse de la patrie. Non seulement ils n'ont pas voulu se séparer, mais ils ont pris la résolution d'affirmer plus haut que jamais leur existence et de préparer leur survie.

Tels furent le but et le caractère de la manifestation du 17 novembre.

Singulière destinée que celle de cette démonstration populaire.

C'est au début du mois d'octobre qu'elle fut résolue. Alors, la victoire définitive apparaissait certaine et nos espérances la voyaient déjà proche; mais nous n'osions, nous ne pouvions la croire imminente.

Le cortège public, dont l'Union des Grandes Associations Françaises assumait l'initiativedevait, en célébrant les premiers succès de la gigantesque bataille engagée depuis quatre mois, concentrer et exalter l'union des Français pour le suprême effort. En dressant l'image de l'Alsace-Lorraine au-dessus de l'allégresse et de la confiance générales, elle voulait jeter, aux provinces per... bientôt reconquises, un premier souhait de bienvenue qui les atteindrait par delà les lignes de bataille.

La Providence allait en disposer autrement.

Le 17 novembre devait sonner le Te Deum de la victoire. Ce serait, en ce grand jour, le triomphe réalisé que chanterait la population parisienne. Ce serait la libération accomplie des provinces captives qui soulèverait l'enthousiasme des foules.

Aussi la manifestation, sans changer de caractère ni de but, a-t-elle infiniment élargi, débordé les cadres prévus par les initiateurs.

Au lieu de quelques dizaines de mille hommes, elle a jeté, dans les rues de Paris, un défilé de trois cent mille personnes,—de trois cent mille délégués d'oeuvres et d'associations, représentant des millions de Français.

Et ce fut tout Paris, ce fut toute la banlieue accourue dès la première heure, qui, sur le parcours du cortège enthousiaste, acclama la victoire et la délivrance.

Mais ce que je tiens à souligner ici, c'est le caractère d'Union Sacrée qui fut maintenue à cette procession patriotique.

Comme au sein du Comité lui-même, ont vit se fondre, au sein de la multitude organisée, toutes les opinions et tous les partis. C'était la France entière, sans distinction, de croyances ni de groupements, qui s'embrassait dans une immense et fraternelle accolade. L'Union parfaite, l'union intime, qui avait présidé naguère à la généreuse, vaillante, mais angoissante mobilisation dominait maintenant le retour joyeux et glorieux de la paix.

Et le stupide et haineux ostracisme avec lequel, autrefois, les catholiques étaient tenus à l'écart des démonstrations nationales, avait bien disparu.

Le Comité Catholique de Propagande Française à l'Etranger avait été prie de faire appel aux oeuvres catholiques. Il s'était empressé de répondre à ce voeux et, à leur tour, les oeuvres catholiques avait mis l'élan le plus cordial à se rendre à son invitation. Sous les plis de son drapeau, se pressaient, prenant possession de la rue si longtemps fermée à leurs cortèges, les Tiers-Ordres et les Confréries, les Patronages et les Adorateurs de Montmartre, les Syndicats ouvriers catholiques et les Etudiants de notre Université. Quarante mille hommes, en rangs, ombragés de fanions catholiques, étaient là, délégués par des centaines de mille autre.

L'Union des Grandes Associations Françaises avait fait davantage. Elle avait officiellementprié le cardinal Amette, archevêque de Paris, de prendre place, dans la tribune présidentielle, aux côtés du Chef de l'Etat. La réconciliation publique des deux pouvoirs.

Je dois tout dire et je ne puis cacher les ombres qui passèrent encore sur ce tableau magnifique... Le Cardinal, après avoir accepté cette invitation, ne crut pas pouvoir, au dernier moment, occuper la place d'honneur qui lui était réservée: il se contenta d'envoyer, à la cérémonie nationale, un de ses représentants.

C'est que, le matin même, au Te Deum solennel chanté sous les voûtes de Notre-Dame, le Président de la République, invité par le cardinal, avait cru devoir s'excuser. "Prisonnier volontaire ou contraint d'une législation douteuse", ainsi que s'exprima l'archevêque de Paris, M. Poincaré n'avait pas osé rompre avec l'étroite interprétation que la politique d'avant-guerre attachait à la loi de séparation.

Je l'avoue: c'est une ombre au tableau, c'est une inquiétude au milieu de l'espérance.

Cependant, de tels progrès ont été accomplis déjà que l'on peut légitimement, raisonnablement, escompter de nouvelles et puissantes étapes vers la réconciliation totale.

Si le président n'a pas cru pouvoir affirmer solennellement, au pied des autels, la reconnaissance de la République envers Dieu, du moins, dans le discours qu'il prononça, au cours de la manifestation nationale, il rendit un hommage indirect à ce Dieu que, jusqu'à présent, il affectait d'ignorer: il exprima la reconnaissance de la patrie tout entière à ceux de ses enfants, évêques et prêtres en particulier, qui ont invoqué ce Dieu pour le succès des armes et le repos des morts.

Déjà, quelques jours plus tôt, à la tribune de la Chambre, M. Clémenceau, en annonçant la victoire définitive, avait tenu à rappeler que la France fut le soldat de Dieu.

Ce sont des signes avant-coureurs de la grande réconciliation dont la manifestation du 17 novembre a jeté les bases et témoigné l'esprit.

Le peuple qui a voulu et réalisé cette splendide démonstration d'Union Sacrée, maintiendra cette Union, envers et contre tous; il briserait au besoin les derniers obstacles, déjà vermoulus, qui s'opposeraient encore à son plein épanouissement.

François VEUILLOT.

LE DEVOIR DE L'HEURE PRESENTE

—Messager canadien du Sacré-Coeur:

Nous devons plus que jamais supplier Dieu notre Père par l'Incarnation, la Vie, la Passion et la mort de Jésus-Christ, son Fils, de ramener les nations à l'ordre social chrétien.

La Providence nous a accordé la paix, la bienfait inestimable de la tranquilité. Que l'esprit de justice et de charité préside le congrès de la paix: Que les haines s'apaisent! que les convoitises effrénées ne mettent plus sous le joug des nations qui ont droit de jouir de leur légitime autonomie. Mais surtout prions avec ardeur pour le retour des individus et des nations à Jésus-Christ et à son Eglise.

L'inquiétude, le déséquilibre ébranleront toujours les bases de la société tant que les individus et les sociétés se connaîtront pas Dieu, et son Fils qui nous l'a manifesté

Nos sociétés laïques ne croient qu'en l'humanité, la raison, le suffrage universel. Elles mettent leur confiance en l'homme fragile. Leurs lois sont faites par la volonté générale considérée comme la source du droit.

Or, il n'y a de stabilité pour les nations que sur le fondement que Dieu a posé lui-même: l'Evangile et l'Eglise de Jésus-Christ. Toute autorité qui ne vient pas de Dieu est non avenue, toute législation en contradiction avec la volonté divine, une tyrannie.

L'homme orgueilleux prétend se passer de Dieu, il bâtit sur le sable.

Prions donc sans nous lasser pour la paix juste, qui élimine les causes de guerre, prions pour la restauration de l'ordre chrétien.—L. R.

POUR LA DEFENSE DE L'AUTORITE

—Le Croisé, Québec:

"Il faut regretter que, sous prétexte de détruire une autocratie insuportable, là où elle paraissait abuser de sa situation, certains gouvernements se laissent volontiers convaincre, et louer, de travailler à ruiner le prétendu "droit divin des rois". C'est à leur propre condamnation qu'ils souscrivent. Méprisée chez les rois, l'autorité, émanant de Dieu ne sera pas longtemps respectée davantage chez les mandataires du peuple. C'est le désordre l'anarchie, qui prépare ses voies par la révolution.

C'est contre le pouvoir personnel l'autorité monarchique, que s'est produite et que grossit cette levée de boucliers de l'insurrection, fille de l'éternel révolté. Or, dans la guerre où vient de triompher la civilisation, l'influence personnelle, la direction d'un seul (**monos archos**) n'a-t-elle pas excellemment fait ses preuves pour la bonne cause et dans le sens désiré de tous? Nous en appelons au rôle de salut joué par ces dictateurs (**monarques**) d'occasion, qu'ont été Wilson, Foch, Lloyd-George, Clémenceau, Venizélos...

L'on ferait bien de s'en aviser, et ne plus travailler, avec l'assentiment trop bénévole des divers gouvernements civilisés, à ruiner l'autorité nécessaire, sous sa forme révélé la plus efficace—la seule efficace, à de certains moments psychologiques par les tragiques événements dont nous demeurons encore stupéfiés.

Le "droit divin des rois", ce n'est rien autre que le droit souverain de Dieu, suprême créateur et ordonnateur de l'univers, chez tous ceux qui sont constitués en autorité. Ne semble-t-il pas que le monde a assez souffert, comme cela, pour qu'on lui enseigne enfin à respecter ce magistère éternel, et pour se convaincre qu'il ne lui sied pas de so moquer des droits de Dieu?"

LE FEMINISME

—**Le Prévoyant**, Ottawa:

"Dans son essence, le féminisme renferme un principe de révolte contre l'ordre voulu par la nature. La femme veut sortir de son rôle en faisant violence non seulement aux lois les plus élémentaires du bon sens et aux bases fordamentales de la société, mais encore à sa physiologie et à l'histoire. Il ne saurait y avoir d'égalité, au point de vue politique, social, économique, entre l'homme et la femme; le Créateur a donné à chaque sexe ses caractéristiques pour que tous deux se complètent l'un par l'autre, chacun dans leur sphère respective. Sous certains rapports, la femme est inférieure à l'homme; sous d'autres, elle lui est supérieure. Dès qu'elle sort du royaume de la famille, où sa majesté de mère lui constitue un sceptre de reine, elle déchoit. Sa souveraineté consiste précisément **dans sa grâce, son charme, sa douceur, sa modestie, sa sensibilité, sa puissance d'abnégation.** Elle exerce d'autant plus son empire sur les moeurs de son temps, qu'elle se rive à son foyer et que son influence sur les affaires publiques se pratique indirectement. Aussitôt que la femme cesse d'tre femme, elle brise dans ses propres mains son arme la plus précieuse. A lutter d'égal à égal avec l'homme, la défaite l'attend".—Chs. Leclerc.

ECHOS SINCERES

La force de la vérité et les salutaires effets qu'on peut attendre d'un loyal exposé des sentiments et des faits suffisent à la bonne cause. Au besoin, une sorte de contre épreuve, il serait aisé à saisir sur le vif les désastreux résultats d'une longue campagne de mensonges destinés par nos adversaires à galvaniser leur peuple et à décevoir les étrangers. Laissons cependant les comparaisons et ne regardons que la France. C'est la France qu'ont dépeinte, chacun à sa manière, deux ouvrages d'un égal intérêt pour qui cherche des observations exactes et bien vues, la France qui souffre et la France qui combat. André Schmits, lieutenant de cavalerie, a extrait de ces carnets de route quelques traits plus saillants, quelques "épisodes" de ses souvenirs d'un dragon pendant la grande guerre, qu'il intitule "Sous la Rafale". Oeuvre sincère et convaincues d'un soldat chrétien qui a connu, par expérience, le bienfait et le réconfort de cette sorte de fatalisme confiant qui est en somme, tout le secret de notre religion puisqu'il présuppose l'effort individuel vers le bien, l'activité, la défiance de nous-mêmes, le relèvement continuel sur le dur chemin de la vie; ce livre ne retrace que des péripéties... réellement vécues. L'auteur y a enregistré, au fil de l'heure, pensées, aspirations, angoises ou enthousiasmes qu'il est salutaire de revivre avec lui dans ce livre de bonne foi. C'est la guerre active qui passe sous nos regards, sorte de cinéma où les menus incidents peignent et révèlent les âmes, celles de nos soldats, exaspérés de l'horrible recul qui précéda la Marne, celles de notre ennemi, fertiles en lâches stratagèmes comme ces clairons allemands donnant le "cesse le feu" ou "aux officiers", dont le chef de musique au 31me d'infanterie évente le piège; c'est l'affreux spectacle de l'exode de populations et l'approche de l'ennmi, c'est l'allée qui traverse l'officierle liaison au galop, contraint de demeurer sourd aux appels des blessés qui dépasse, tout à la mission décisive qu'on lui a confiée; bref, c'est le tableau animé, et parfois hideux de la guerre, telle l'horrible scène du 17 févrer 1915, où l'ennemi sciemment, tite sur le groupe sanglant de quelques dizaine de poussettes ramenant des blessés. Que de menus faits, héroiques ou lamentables, nous montrent par le détail bien vu, au récit du témoin qui se souvient, qui a noté en instantané, ses notions toutes vives, nos soldats de la lutte, "sous la calotte de plomb d'un marmitage intense, dans la vie des tranchées. C'est la France qui se bat; c'est aussi la France qui souffre, et par là, cette peinture de la guerre en action rejoint cette autre description de la guerre vue de l'hôpital, que le convert Adolphe Rettele romancier revenu à la foi qui a écrit "Du diable à Dieu", a intitulé "Ceux qui saigent".

Très vivante aussi, parce que photographiée par un infirmier bénévole qui a su voir et décrire, ses croquis d'hôpital réalisent cruellement le titre sous lequel ils furent groupés. Que de douleurs de toutes sortes a coudoyé, et tenté de consoler cet observateur des détresses humaines. Encore que la gaité, l'ironie parfois ne soient pas absentes de ces récits alertes, trop de larmes, trop de râles et de souffrances morales plus cruelles encore attristent ceux qui seraient tentés à regarder de trop loin ceux qui ...nent. Il est bon qu'on n'oublie point ces envers de la guerre et des batailles pour être plus résolu, s'il était possible, à réduire à l'impuissance les agresseurs.

Le sous-titre Notes de guerre est plus que justifié par les tableautins que l'auteur a pu prendre, en se rendant au front, comme engagé volontaire. Ce n'est donc pas seulement de loin et par récits interposés qu'il a décrit ceux qui battent et ceux qui saignent. On peut faire confiance à ces échos sincères où tout nous manifeste que le veut la France qui lutte et qui souffre : "La paix par la victoire."

Eugène GRISELLE,
Secrétaire-général du C. C. P. F.

Préparation des Vaches à la Lactation

(Notes des fermes expérimentales)

Dans des conditions normales et satisfaisantes, toutes les femelles des mammifères augmentent naturellement de poids pendant la gestation. La réserve de chair produite pendant cette période est utilisée pour la production du lait, à la naissance du jeune animal. Or, comme nous demandons à une vache entière de produire beaucoup plus de lait qu'il nen faut pour l'alimentation de son veau, il n'est que raisonnable d'exiger qu'elle soit en très bon état de chair au moment du vêlage. Il y a aussi une autre raison: c'est que les vaches en bon état de chair donnent des veaux vigoureux et bien nourris tandis que les vaches mal nourries donnent des petits faibles et délicats. On a constaté que le grain donné à la vache avant le vêlage, pendant qu'elle est tarie, produit des résultats encore plus avantageux que le grain donné après le vêlage; on obtient un veau plus vigoureux et plus de lait. Pour que la vache soit en état de chair, une des premières conditions essentielles est de lui donner un repos suffisant entre les périodes de lactation. Celle que l'on trait jusqu'à deux ou trois semaines du vêlage produira peut-être une grosse quantité de lait cette année-là, mais elle ...ssera sûrement de beaucoup dans la période de lactation suivante. Il faut laisser à chaque bête de six à huit semaines de repos.

L'alimentation de la vache pendant cette période de repos dépendra de l'état dans lequel elle se trouvait lorsqu'on a cessé de la traire. Si elle était alors en bon état de chair, il ne faut pas grand chose de plus qu'une bonne ration d'entretien, mais le nourrisseur doit veiller à ce qu'elle ne cesse d'être en état vigoureux. Si elle maigrit, si elle a l'air épuisée, augmentez la ration. Cette ration peut être à peu près la même que si la vache donnait du lait: pacage, ensilage ou fourrages verts en été; racines et ensilage du foin de légumineuses en hiver. Si la bête est maigre, ajutez du grain à raison de 6 à 7 livres par jour. Il est important que la ration soit laxative en tout temps, mais surtout au moment du vêlage. Donnez donc une portion de grain composée d'aliments laxatifs: son de blé, mélangé en parties égales avec des tourteaux de lin, de la moulée d'avoine, d'orge ou de mais, de préférence la première. A chaque 100 livres de ce mélange de grain, ajoutez une livre de phosphate de roc moulu, une livre de charbon de bois et une livre de selle commun. Le sel est nécessaire; les autres ingrédients agissent comme toniques. Donnez un peu de ce mélange tonique aux vaches qui ne reçoivent pas de grain. La veille ou l'avant veille du vêlage, remplacez la ration régulière par du son, seul, que vous donnerez jusqu'au moment du vêlage et pendant les quelques jours qui suivent.

Mais la ration n'est pas tout, il faut encore songer à l'exercice; si vous voulez bien préparer votre vache à donner du lait, laissez-là prendre beaucoup d'exercice. Il suffit pour cela de laisser courir avec les autres bêtes laitières en été ou de la mettre dans la cour de l'étable pendant une heure ou deux tous les jours en hiver: par cet exercice en plein air vous éviterez un bon nombre de ces maladies du pis qui apparaissent souvent chez les vaches nourries avec des aliments très riches jusqu'au vêlage.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est la présente donnée que Derrick Arthur Hayden, de la Cité de Port Arthur dans le District de Thunder Bay, conducteur, fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de sa femme, Tydvil Hayden, pour cause de adultère.

Daté à Port Arthur ce douzième jour de décembre 1918.

KEEFER, KEEFER & TOWERS,
Port Arthur, Ont.
Solliciteurs pour Derrick Arthur Hayden.

5—26

CITE DE ST-BONIFACE

Le nouveau conseil a siégé vendredi dernier sous la présidence de Son Honneur le Maire Hormisdas Béliveau. Tous les échevins étaient présents.

L'Echevin Gauvin proposa un vote de félicitation à Son Honneur le Maire pour son élection par acclamation et lui souhaita ainsi qu'à sa famille les meilleurs souhaits pour la nouvelle année.

Le vote rencontra l'unanimité du conseil. Le maire repondit en termes heureux et exprima son opinion que vu la crise mondiale qui sévissait actuellement la Cité de Saint-Boniface ne devait pas se lancer dans de nouveaux travaux impliquant de grandes dépenses.

Les taxes à St-Boniface sont dit-il certainement très élevées et si quelqu'un dans le conseil peut trouver un moyen d'en alleger le fardeau, il l'engage fortement à le faire.

Le conseil sur proposition de l'échevin J.-A. Cusson nomma les comités suivants: Finances, A. Gauvin, président; H. M. Sutherland, W. H. Leck, Joseph Taylor, J.-A. Marion. Travaux public: J.-A. Marion, président; W. Kenny, J. J. Daoust, John Gault, L. Langlement. Eau et clairage: J.-A. Cusson, président, H. M. Sutherland, W. H. Leck, J. J. Daoust, A. Gauvin. Police et Feu: H. M. Sutherland, président; W. Kenney, Jos. Taylor, J.-A. Gusson, L. Langlament. Santé et License: W. Kenney, président, J.-A. Cusson, John Gault, L. Langlamet, A. Gauvin. Législation, Réception et Commerce: W. H. Leck, président: J. J. Daoust, John Gault, Joseph Taylor, J.-A. Marion.

Un comité spécial du pont se compose de Son Honneur le Maire, des échevins Sutherland et Marion pour agir conjointement avec le comité de Winnipeg.

Ce comité s'appelle le comité du Pont Provencher.

Les gardiens du Fond d'Amortissement pour 1919 sont: Son Honneur le Juge Prud'homme, Monsieur J. A. F. Bleau, ancien maire et A. Gauvin, échevin.

Quant au G. W. W. D. l'échevin Cusson sera le représentant du conseil. Son Honneur le Maire étant sur le bureau en vertu de l'acte lui-même.

Les échevins Kenney et Marion représenteront le conseil sur le bureau des bons chemins de la province.

MM. Louis Marius et W. Glendenning sont les auditeurs pour 1919.

Le Dr Laurendeau est l'officier de santé.

L'échevin Sutherland est marie supléant pour les 3 prochains mois.

Un vote de remerciements fut passé à l'ex-échevin T. Pelletier pour les cervices qu'il à rendus à la ville pendant les 27 années qu'il a siégé au conseil. Comme témoignage tangible le conseil lui a fait cadeau de sa chaise d'échevin.

L'échevin Pelletier s'est retiré du conseil volontairement, et n'a pas brigué les suffrages cette année.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

198, rue Aulneau, Edifice Provencher
Téléphone Main 4479

Comme par le passé, les institutrices, désirant offrir leurs services, pourront s'adresser au secrétaire de l'Association d'Education, à l'adresse sus-mentionnée, afin de se mettre en relations avec les commissions scolaires dont les écoles sont vacantes. Ces derniers, à leur tour, pourront se servir du même procédé pour s'assurer les services d'une institutrice.

Louis-Philippe GAGNON,
Secrétaire.

• • •

Nous reproduisons ci-dessous, le détail de certaines contributions dont nous avons déjà accousé réception, ici-même.

Bruxelles

M. Louis Hacault 50.00

LETELLIER M. E. Jutras, $25.00; J. Saurette, $25.00. W. Barnabé, $25; P. Saurette, $25; E. Cadieux, '20; Z. Robert, $20; Jos. Jutras, $20; L. Saurette, $20; L'abbé N.-C. Jutras, $10; J. Chausse, $10; H. Dansereau, $10; Albert Fortier, $10; C. Barnabé, $10; A. Cadieux, $10; J. Boiteau, $10; Eli Comeault, $10; Jos. Loiselle, $10; E. Graveline, $10; Joseph Empson $10; Peter Fraser, $10; V. Barnabé, $10; Eucl. Desautels, $10; W. Fraser, $10; R. Jubinville, $10; N. Breton, $10; J. Cadieux, $5, J. Houle, $5, P. Manseau, $5, D. Loiselle, $5; P. Boiteau, $5; A. Chaput, $5; Z. Granger, $5; F. Saurette, $5; E. Manseau, $5; H.-J. Pois, $5; D.-J. Parent, $5; J. R. Avotte, $5; C. Beaupre, $5; O. Manseau, $5; A. Damphousse, $5; Jos. Parent, $5; F. Jubinville, $5; Z. Bouchard, $5; Joseph Dumont, $6; Adolphe Fortier, $3; Aug. Poliquin, $3; Theo. Lemay, $3; N. Jubinville, $3; Albert Dansereau, $2.50; Ad. Houle, $2; H. Durand, $2; Mme A. Saurette, $2; A. Lahaie, $2; Jos. Côté, $2; Wm Steeves, $2; W. Vanier, $2; C. Empson, $2; Alf. Brule, $2; Harry Pritchard, $2; Basile Lavallée, $2; Pierre Duval, $1.50; Dr. J.-B. Cloutier, $1; Z. Lemire, $1; E. Lemire, $1; T. Maheu, $1; Harris R., $1; Art. Gendron, $1; V. Boisay, $1; L. Gauvin, $1; R.-C. Rowan, $1; J. Marcier, $1; L. Lavallée, $1; A. Riendeau, $1; L. Arcand, $1; M. Savoie, $1; H. Durand, $1; H. Bouchard, $1; C. Desrosiers, $1; Mme F. Dumont, $1; M. A. Dupuis, $1; A. Duval, $1; S. Riendeau, 50c; D. Loiselle, Sr., 50c; Ovila Houle, 75c; L. Gagnon, $1.20 — Total, $506.95.

DECES

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. J.-A. Bonin, décédé le 7 janvier. Il était âgé de 36 ans. Natif de Saint-Hyacinthe et résidant de St-Boniface depuis 20 ans.

Il fut pendant plusieurs années à l'emploi de la Banque d'Hochelaga, puis gérant de la Canadian Crown Bank à Saint-Boniface.

Il s'occupait depuis quelques années d'immeubles et d'assurance.

Il laisse pour pleurer sa perte une épouse, née Kéroack, un fils et une fille.

A la famille éplorée nous offrons nos vives condoléances.

ALLIANCE NATIONALE

"Extrait des minutes de l'assemblée du Cercle Langevin No. 153, de l'Alliance Nationale tenue à St-Boniface le 5 janvier 1919. A. C. LaRivière-Roy Brunet. Résolu:

Le Cercle Langevin déplore la mort de son président M. J.-A. Prendergast.

M. Prendergast fut l'un de ceux qui ont contribué largement à promouvoir dans notre ville l'oeuvre si nécessaire de la mutualité. Son dévouement fut récompensé par la confiance qu'on lui à témoigné en l'appelant à diriger durant plusieurs années deux de nos sociétés de secours mutuels.

A Madame Prendergast, à sa famille et à nos confrères l'Hon. Juge Prendergast et M. L. A. Betournay nous offrons nos condoléances les plus sincères.

Comme tribut d'amitie qu'une grande messe soit chantée pour le repos de son âme.

Copie de cette résolution soit envoyée à la famille du regretté défunt et à la presse.

J. Giasson, J. O. E. Leveque. Résolu:

Que les membres du Cercle Langevin ont appris avec regret la mort du confrère D. Brisson et présentent à Madame Brisson leurs sincères sympathies. Qu'une grande messe soit chantée pour le repos de son âme, et que copie de la résolution soit envoyée à la presse.

Le SECRETAIRE.

Forestiers Catholiques

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques la résolution suivante a été passée:—

"Proposé par le Frère Emile Letienne (secrétaire-financier), secondé par le Frère (syndic) V. Bourbonnière, que les membres de la Cour Taché No. 252, ayant appris avec regret la mort des deux filles du Frère Albert Richard de Saint-François-Xavier, offrent au Frère éprouvé leurs plus sincères sympathies dans le grand deuil qui l'afflige; que copie de cette résolution soit envoyée au Frère Richard et à la presse pour publication. — Adopté à l'unanimité.—Sec.-Arch.

LE VOYAGEUR COURT LA GUIGNOLEE POUR LES PAUVRES

La Guignolée, la guignaloche
Mettez du lard dans ma poche
Et du fromage sur mon pain;
Je reviendrai l'année qui vient.
Si vous voulez rien nous donner
Dites-nous le!
Nous vous prendrons la fille ainée
Si vous voulez!
Nous lui ferons faire bonne chère
Nous lui ferons chauffer les pieds!

Ainsi chantaient nos joyeux "Voyageurs" qui bravant un froid intense ont parcouru la ville pour cuillir des "étrennes" pour les pauvres.

Ils se sont mis à l'oeuvre avec enthousiasme et le succès obtenu dépasse de beaucoup ce qu'on esperait. Divisés en quatre groupes ils ont parcouru tout le vieux Saint-Boniface en trois heures de temps recueillant certainement au de la de cinq cents piastres en argent ou nature.

Il couvient de féliciter les messieurs du comité et le Rév. P.-S. Caron, chapelain du club, qui ont si bien su organiser toute l'affaire.

Y étaient: Joseph Vermander, Arthur Vermander, A. Marcoux, Alf. Leclerc, Ch. Royal, Ch. Senez, P. Senez, D. Séguin, D. Brabant, J. Grégoire, A. Couture, R. Bernier, E. Bernier, G. Goulet, G. LaRivière, N. Bourbonnière, Jos Marion, R. Leveque, F.-X. Courteau, Ant. Beaucage, L. Chabot, Ant. Marcoux, R. Marion Ant. Leclerc, J. de Trémaudan, G. Couture, H. Clement, Jea B. Pelletier, L. Leveque, J. Leveque, L. Huot, Aug. Royal

Après la marche tous si rendirent à l'archevèché où M. le Curé Jubinville leur offrit un magnifique reveillon.

Il parait qu'ils se sont passés les beignes!

Avec la température qu'il faisait ils avaient une rude besogne en mains, mais, qui a jamais entendu notre "Voyageur" dire: "Il fait trop froid!" Ils se sont trouvés recompensés par l'accueil chaleureux qu'on leur fit partout et nous disent: Merci! à l'an prochain!

Dimanche dernier plus de trente membres du club de raquette "Le Voyageur" parmi les quels les Rév. MM. Caron, Senez et Bellavance ont rendu une visite à la ferme Youville des Révdes Soeurs Grises où ils ont assisté à la bénédiction du Très Saint Sacrement chantant eux-mêmes les cantiques. Après l'excellent gouter qui les attendait ils se sont reposés par quelques parties de gambette de renard, de coq; le poisson mordait plus que jamais. Quelques incidents survenus en route n'ont fait que rendre la sortie plus agréable. "Le Voyageur" se souviendra longtemps de la bonne hospitalité qu'il reçut à la ferme Youville.

Comme on peut voir "Le Voyageur" est plus vivant que jamais. Nos jeunes ont aussi bonne jambe que les vieux d'autrefois. Sortie tous les mercredis. Avis aux amateurs de la raquette.

L'ACTION FRANCAISE

Ayant reçu, par l'entremise de Monsieur le Consul Gnéral de France au Canada, les clichés concernant nos chères Provinces d'Alsace-Lorraine re-devenues Françaises par la glorieuse victoire des armées alliées, sur les hordes barbares Allemandes, Monseiur le Professeur Ch. Muller, de l'Université du Manitoba, à la grande satisfaction de tous ceux qui ont eu déja le plaisir de l'entendre et d'apprécier son éloquente érudition, donnera sa deuxième conférence, avec projections lumineuses par Monseiur le Professeur A. A. Stoughton, sur ces pays reconquis, le mercredi 15 janvier à 8 heures du soir, à l'Université du Manitoba, rue Kennedy.

En assistant à ces si intéressantes conférences, nous pourrons suivre de loin, et avec émotion, la marche triomphale que font en ce moment, nos héroiques soldats.

Prenez en tous bonne note, car la salle est ouverte gratuitement à tous.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the Estate of Nick Nissen, of the City of St. Boniface, in Manitoba, deceased.

All claims against the above estate must be sent to the undersigned at 300 Nanton Building, 203 Portage Avenue, in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba on or before the 16th day of February A.D., 1919.

Dated at Winnipeg, this 6th day of January A.D., 1919.
THE TRUSTEE COMPANY OF WINNIPEG, LIMITED, Administrators.

THEATRES

ORPHEUM—J. E. Howard et Miss E. Clark, chant. Cladius et Scarlet, chant et banjo. Glima, gymnastique. "Show Me" pièce. Clayton Kennedy et Mattie Rooney, "Flu Married Pair".

PANTAGES — Cette semaine les plus belles vues animées seront reproduites.

DOMINION—Cette semaine Douglas Fairbanks.

M. F. D. Pambrun, peintre à Saint-Boniface, désire annoncer au publique qu'il est prêt à faire tout genre d'ouvrages en peinture, posage de papier (tapisserie), calsomine, etc., etc., qui lui seront confier. Estimés gratuits fournis sur demande. S'adresser au No. 172, rue Notre Dame, Saint-Boniface ou par téléphone M. 2229. —23

PETITES ANNONCES

A LOUER—Une écurie avec eau et lumière électrique s'adresser au No. 41 aevnue Provencher.

ON DEMANDE — Une servante. S'adresser à Madame Hormisdas Béliveau, 187, rue Dumoulin, St-Boniface.

A VENDRE—Glace à vendre au voyage ou par morceau. S'adresser à Nap. Despatis, No. 326, rue Saint-Jean-Baptiste. Téléphone Main 99. 5—6

A VENDRE — Un journal hebdomadaire et imprimerie de job, bâtisse et lots $3,500 pour le tout. Cause maladié est le seul objet pour vendre. S'adresser Somerset News, Somerset, Man.

OFFRE SPECIALE — Aux cultivateurs qui veulent placer de l'argent dans la Manitoba's Abbatoir & Packers Limited; 100 parts à vendre à soixante pour cent. S'adresser à Marcel Mollot, 53, rue Eugénie, Norwood.

A VENDRE — Ferme à Starbuck, Man., de 240 acres; 160 acres semés en seigle d'automne; 80 acres prêts à ensemencer. S'adresser à Marcel Mollot, 53, rue Eugénie, Norwood.

On offre en vente les livres de loi de M. Théo Bertrand et aussi ameublement de bureau. J. A. Hébert, 198 Aulneau.